

*à monsieur le chm. J. Messager
respectueux et affectueux hommage
L. Rolland*

ABBÉ ROLLAND

La
Chapelle
de



NOTRE-DAME
DE CONFORT

EN MEILARS
(FINISTÈRE)



Dessins. de L. Le Guennec

L. LE GUENNEC 1913

FB
7

CONF

56 D

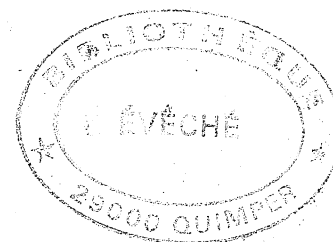
15625

LA

Chapelle de Notre-Dame de Confort

Dioecèse de
Quimper & Léon

Document numérisé en 2015



IMPRIMATUR

Corisopiti, 18 septembris 1916

A. GADON,

V. G.

LA CHAPELLE DE CONFORT

A onze kilomètres de Douarnenez (Finistère), et sur le bord de la route nationale conduisant au Raz-du-Sein, se trouve un sanctuaire dédié à la Très Sainte Vierge, sous le vocable de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, ou l'Annonciation. Cet édifice, d'une importance peu ordinaire, dépend de l'église de Meilars, paroisse de 1.200 habitants.

Ainsi que nous le témoigne l'aveu rendu au Roi, en 1684, par Sébastien III, marquis de Rosmadec, Meilars autrefois relevait en grande partie de la Seigneurie de Pont-Croix, qui possédait en cette localité un certain nombre de tenues à domaine.

C'est ce qui explique l'intérêt si grand qu'en particulier les seigneurs de Rosmadec voulurent dès le commencement témoigner au pieux sanctuaire de Confort. L'un d'entre eux, Alain, époux de Jehanne du Chastel, l'avait fait reconstruire en entier, entre 1528 et 1560, mais en deux parties visiblement distinctes, et suivant toute apparence à l'emplacement même d'une ancienne chapelle romane.

En vue de contribuer pour une faible partie à mettre en lumière la vénération si profonde dont les fidèles Bretons entourent en tous lieux et en particulier dans les terres retirées de la Cornouaille les sanctuaires de la Madone, nous étudierons brièvement :

1° La chapelle, comme monument, de Notre-Dame de Confort elle-même ;

2° La dévotion envers ce béni sanctuaire, autrefois et aujourd'hui.

I

Gracieusement assise sur un plateau dominant la région, et posée sur des monolithes, dont quelques-uns mesurent jusqu'à 2 m. 20, la chapelle de Notre-Dame de Confort, avec sa flèche bien ajourée, offre un aspect des plus pittoresques, digne, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, de fixer un instant l'attention.

En arrivant au pied de la chapelle, on est frappé par le caractère médiéval de cet art breton éclos en plein xvi^e siècle. Le style général de l'édifice a de l'allure et de la grâce.

A l'extérieur, on remarque d'abord les nombreuses fenêtres qui toutes sont surmontées de frontons triangulaires dont les chevronnières hérissées de crosses végétales ont pour couronnements, d'un côté des croix, de l'autre, des bouquets trilobés.

L'abside à pans coupés offre une ordonnance des plus remarquables. Ses gables sont très élancés, ses contreforts, malgré leur grande solidité, n'ont rien de disgracieux. Ses pinacles sont assemblés par des trèfles à quatre feuilles, au bas desquels sont placées des gargouilles recevant les égoûts des toitures.

L'une des fenêtres absidales, celle du côté de l'Evangile, contient une magnifique fleur de lys ; c'est sans contredit la plus élégante de toutes les fenêtres fleurdelisées qui soient dans le pays.

Sur le mur latéral nord de l'abside est cette inscription haut placée, qu'on ne peut lire qu'en montant à l'échelle : EN LAN M^oCCXXVIII (1528) LE SECOND DIMANCHE D'AUST (d'août). — Et sur ce même côté nord, près de la première fenêtre : 1651. — M. RECTEUR. A. BRONELOC. JEAN. DONAR. F.

Au côté sud, on remarque à la base de chaque fronton des cariatides aux figures grimaçantes, qui semblent bien être des emblèmes destinés à représenter les principaux défauts dont l'humanité est affligée.

Le champ du fronton principal, à l'ouest, est garni d'un nombre considérable de statues et orné de sculptures de barques mouillées sur leurs ancres. Ces embarcations sont montées par des pêcheurs occupés à inspecter l'horizon et paraissant attendre dans le recueillement et la prière l'arrivée prochaine des grands et des petits poissons qui, non loin, prennent leurs ébats.

Dans cette même surface se trouve une longue inscription gothique malheureusement assez fruste et par suite peu déchiffrable.

Cette façade est couronnée par un gracieux petit clocher haut de 32 mètres, dont l'aspect général semble indiquer qu'il remonte au Moyen-Age. Toutefois, ses baies à plein cintre et ses pilastres, de même que ses galeries saillantes indiqueraient plutôt un remaniement qu'il aurait subi au xviii^e siècle, ainsi que semble d'ailleurs l'indiquer l'inscription suivante placée au côté sud, sur le croisillon de la chambre des cloches : MÈRE JOSEPH. LE DOURGUY. R^e. 1736.

Messire Joseph Le Dourguy de Roscerf, originaire de l'ancien évêché du Léon, et né au manoir de Trégué, en Bodilis, fut en effet recteur de Meilars, entre 1723 et 1742, année de sa mort. Sa mère était une demoiselle Thépault de Créac'haliou, fille du seigneur de Lambezre, vieux manoir également en Bodilis.

*
* *

Tout auprès de cette façade principale s'élève un Calvaire, dont l'ensemble laisse voir qu'il remonte au moins à la construction de la chapelle. Sa base est un massif de maçonnerie en forme triangulaire, dont les angles sont armés de contreforts ou éperons. Les faces, légèrement concaves, ainsi que les contreforts sont ornés de niches fort gracieuses. Les statues des douze apôtres y avaient leurs abris, jusqu'à l'époque de la grande Révolution.

Ces statues ne pouvaient manquer de revêtir les caractères de l'âge de foi auquel elles appartenaient ; toutes furent jetées à terre et impitoyablement mutilées. Cependant, des personnes bien avisées crurent devoir les déposer respectueusement en terre, au sud de la chapelle, c'est-à-dire à l'endroit même où reposaient depuis au moins l'année 1689, ainsi qu'en font foi les registres paroissiaux, les reliques de bien des fidèles. L'exhumation des statues fut faite vers 1870, époque à laquelle M. Le Normand des Varannes en devint d'abord possesseur, puis ensuite M. de Lécluse de Trévoëdal. Pour des raisons faciles à comprendre, il était à désirer que ces statues fussent rétablies en leurs places primitives. Aujourd'hui, restaurées qu'elles ont été, grâce à des dons généreux, ces statues servent encore d'ornement autour du sanctuaire de Confort.

Mentionnons en passant la fontaine de Notre-Dame, édicule assez remarquable situé à 400 mètres au nord de la chapelle. A quelle époque exacte remonte sa construction ? La façade porte la date de 1814.

Il n'était pas inutile de confier à des mains sûres la garde de ces différents édifices. De plus, l'affluence des pèlerins, nous le verrons plus loin, nécessita bientôt la présence d'un ou parfois de deux prêtres. Aussi avait-on songé de bonne heure à bâtir tout auprès de la chapelle une habitation qui fut appelée la « Maison du Prieur. » Il y a quelques années seulement, cette maison subsistait encore : les Archives départementales en conservent la description, comme ayant été vendue nationalement. L'habitation du Prieur fut construite sur le modèle des nombreuses gentilhommières de la contrée ; son ordonnance générale rappelait en plusieurs points l'époque de la construction de la chapelle. Cet édifice a malheureusement disparu, et cela pour faire place à une maison des plus ordinaires. Une seule fenêtre a été conservée, enchâssée qu'elle a été, avec deux belles cariatides

comme encadrement, dans le mur d'un vulgaire appentis. De la porte à arcade qui fermait l'entrée de la cour, il ne subsiste que quelques assises des ébrasements moulurés.

Si maintenant nous voulons pénétrer dans l'intérieur de la chapelle, nous y trouvons une nef principale et deux bas-côtés séparés de celle-ci par des piliers cylindriques et octogonaux, supportant des arcades à moulures prismatiques et à gorges largement creusées.

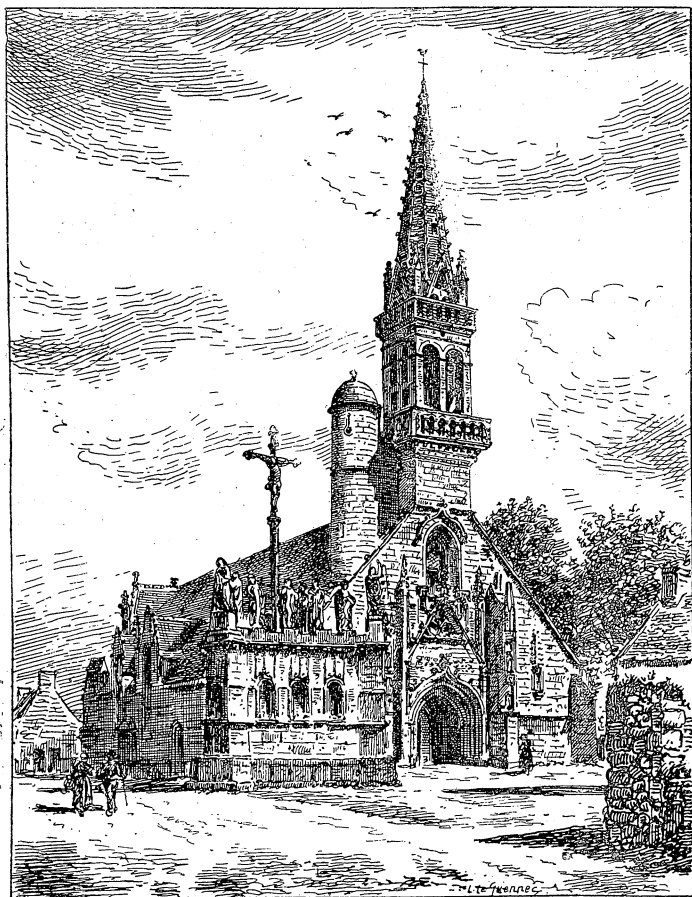
Tout autour de la chapelle, on remarque les nombreuses statues qui y sont vénérées. A l'entrée de l'abside, du côté de l'Evangile, est celle de la Patronne, Notre-Dame de Confort, portant sur ses bras l'Enfant-Jésus, et semblant le présenter aux fidèles ; au côté opposé, la statue de saint Joseph.

Aux deux colonnes qui précèdent l'entrée du chœur, se trouvent placés sur des culs-de-lampe, malheureusement mutilés, d'un côté, saint Servais, évêque de Maestricht, en chape, mitre et crosse, portant un oiseau sur l'épaule ; de l'autre, saint Tujean, également représenté en évêque, avec un chien à ses pieds, rappelant qu'il est invoqué contre la rage.

Dans les bas-côtés, on voit encore l'Annonciation ; sainte Anne apprenant la lecture à la Sainte Vierge ; saint Corentin, premier évêque et patron du diocèse ; saint Laurent, diacre et martyr ; saint Herbot, ermite ; saint Elœi, patron des orfèvres et invoqué comme protecteur de la race chevaline.

Au bas des lambris, on aperçoit des sablières élégamment sculptées. Courant le long des nefs, elles représentent, parmi des animaux fantastiques, la salamandre de François I^{er}.

Dans les trois fenêtres de l'abside sont enfermés des vitraux de la fin du xvr^e siècle, qui offrent un très grand intérêt. Celui du milieu présente un bel arbre de Jessé, où les rois de Judas sont parés de costumes de



Chapelle de N.-D. de Confort : façade ouest.

l'époque, d'une richesse extraordinaire comme coloris et broderies. Cet arbre est terminé par Notre-Seigneur en croix. Dans les côtés, on remarque la sainte Vierge et Notre-Seigneur ressuscité.

Sous prétexte de restauration, les deux autres vitraux ont été bien maltraités ; toutefois, on peut y reconnaître la représentation de Jésus, enfant, au milieu des docteurs. La Sainte Famille de Nazareth y est également reproduite ; la Sainte Vierge file sa quenouille, ayant à ses côtés le divin Enfant ; saint Joseph est à son établi, assisté dans son travail par des anges. Tout au bas se trouve cette inscription : « IOHAN. FLOC'H, FAB. 15... »

Grâce à l'intérêt qu'elle offre, la maîtresse vitre a mérité d'être classée au nombre des Monuments historiques (1).

A Confort, on rencontre une particularité que désormais on ne peut guère trouver en dehors de l'Italie, de l'Espagne et de la Sicile. C'est une roue dont le cercle est garni à l'extérieur de douze clochettes ; cette roue se trouve au sommet de l'arcade nord précédant immédiatement le chœur. Une manivelle commandée par une corde la fait tourner ; c'est alors une suite de notes ayant un certain charme. Les mères de la contrée environnante, dont les enfants sont lents à moduler leurs premières paroles, se font un devoir de faire sonner au-dessus de la tête de leurs jeunes enfants le joyeux carillon, en l'honneur de la Madone.

Au bas de l'édifice, sous le contrefort sud de la tour, se trouve un ancien ossuaire ajouré de deux baies sur l'intérieur du bas-côté. Au collatéral opposé est une petite chapelle avec son arcade en plein cintre, ayant sa porte et son balustre tournés, sur lesquels nous ajouterons plus loin quelques lignes.

(1) Sont également monuments classés : la chapelle, le calvaire et la roue.

Enfin, l'heureuse disposition des portes, tribunes et fenêtres du fond, nouvellement ramenée à sa beauté primitive et si remarquée des amis de l'art, achève de faire de cette chapelle un sanctuaire bien digne de la grande vénération que les fidèles, de cinq ou six lieues à la ronde, viennent y témoigner à leur Mère du Ciel.

II

La chapelle de Confort, on le voit, pouvait attirer peu à peu, rien que par sa beauté, un grand nombre de pieux visiteurs. D'autre part, nous le verrons, la bonne Vierge ne ménageait pas ses faveurs à l'égard de ses dévots serviteurs. Aussi les paroisses environnantes s'empressaient-elles comme à l'envi, d'y venir en pèlerinage, précédées de leurs croix et bannières. La procession de Beuzec-Cap-Sizun, dont Pont-Croix était la trêve, offrait une particularité qui serait, semble-t-il, unique en son genre. En tout cas, le fait mérite bien qu'on le relate ici.

A titre de grand bienfaiteur de la chapelle de Confort, le marquis de Pont-Croix s'était réservé le droit de déléguer chaque année un groupe peu ordinaire de pèlerins qui devait le représenter au grand pardon de Notre-Dame de l'Annonciation. C'est pourquoi on voyait invariablement à chaque premier dimanche de juillet, les membres de la cour royale de la juridiction du marquisat de Pont-Croix, précéder la procession de Beuzec, à laquelle celle de la Trêve venait se joindre. Groupés ensemble à la tête des deux processions réunies, les juges royaux portaient respectueusement l'un ou l'autre des attributs de la maison, à savoir : une faucille, un fléau, des courroies, et un crible. C'était en même temps une offrande en nature que le marquis avait à cœur de déposer régulièrement chaque année aux pieds de la Madone, au moment où ses vassaux s'apprétaient à entreprendre les travaux de la récolte.

La pieuse coutume, due à l'initiative des de Rosmadec d'apporter à Notre-Dame de Confort des offrandes en nature, s'est maintenue à travers les âges. C'est qu'en effet aujourd'hui encore, la bonne Mère reçoit parfois en don : du chanvre, du fil, de la toile, des chemises, des tabliers, des bagues, sans compter des poulets ou d'autres animaux de plus grande importance.

Grâce à ces diverses offrandes, grâce également aux nombreuses fondations dues à la piété des fidèles, les cérémonies du culte, au sanctuaire de Notre-Dame de Confort, devinrent remarquables. Un inventaire des objets composant le mobilier de la chapelle, dressé en 1660, nous en donne bien une idée. Par cet inventaire en effet, nous voyons que la chapelle possédait déjà, entre autres choses :

- 4 calices d'argent, avec leurs étuis, dont 3 dorés ;
- 5 aubes, avec leurs amicts et leurs ceintures ;
- 10 chasubles, avec leurs manipules et leurs étoles ;
- 6 chapes, avec leurs tuniques blanches (sic) ;
- 14 nappes, plus 2 autres nappes brodées de bleu et rouge ;

Des devants d'autel, le tout en toile.

Vers 1617, le vénérable Dom Michel Le Nobletz avait été placé par l'Administration diocésaine à la tête de la paroisse. Les prédications et les exemples du saint Missionnaire avaient jeté dans les âmes une semence qui ne pouvait tarder à porter des fruits abondants de vertus. Aussi, dès l'année 1623, voyait-on « les nobles gents », Nicolas Autret et Louise Le Provost, son épouse, offrir généreusement à l'église de Confort leur manoir de Gouletquer, en Poullan, avec toutes ses dépendances.

Dès l'année 1629, plusieurs fondations existaient déjà. Lorsqu'arrive l'année 1640, ces fondations sont devenues si nombreuses ou si importantes, qu'il est décidé d'éta-

blir, en faveur des fondateurs de rentes et bienfaiteurs de la chapelle, trois messes par semaine, les mardi, jeudi et samedi. Peu de temps après, Hervé Le Dir et Mauricette Le Dauphin faisaient aussi instituer dans la chapelle la fondation d'une messe qui devait être chantée le premier lundi de juillet, avec un nocturne et une procession pour les Trépassés, suivie d'un Libera.

Bientôt il fallut songer à placer au moins un prêtre en permanence auprès du Sanctuaire de Notre-Dame de Confort, pour y assurer le service religieux et permettre aux nombreux pèlerins de satisfaire leur dévotion. En vue de favoriser cette piété grandissante, l'adoration nocturne fut inaugurée dans la chapelle ; elle avait lieu d'abord la veille du premier dimanche de juillet et plus tard lors des Quarante Heures.

C'est ainsi qu'au sanctuaire de Confort, on préludait à l'adoration perpétuelle que le Père Huby, le glorieux émule du Père Maunoir, devait établir en 1651 à Quimper, œuvre qui s'est étendue ensuite, d'une façon si admirable, à toutes les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon.

La double apparition de la sainte Vierge et du vénérable missionnaire Dom Michel Le Nobletz au Père Maunoir, en la chapelle de Confort (1), et survenue en 1675; vint contribuer encore à augmenter de plus en plus le nombre de ceux qui se faisaient un devoir de venir s'agenouiller aux pieds de la statue miraculeuse. Le bruit de cette double apparition s'était en effet répandu aux alentours, ainsi qu'il ressort assez clairement des circonstances dont elle fut entourée. Qu'on nous permette de la citer en entier.

Le Père Séjourné dit d'abord : « Le récit est de M. de « la Bagottais (René), gentilhomme de mérite habitant « Kerguennaou, en Plozévet, longtemps homme de guerre

(1) P. SÉJOURNÉ (vol. II, p. 174, édit. Oudin) dans sa remarquable vie du *Serviteur de Dieu*.

« et partant peu crédule. Il se plaisait à le dire souvent « de vive voix, et l'écrit qui renfermait sa déposition « était entre les mains du Père Guillaume Le Roux. » (1).

« Un jour de l'année 1675, le P. Maunoir et M. Galerne, « recteur de Mûr-de-Bretagne et promoteur de Cor- « nouailles, chevauchaient ensemble sur le chemin de « Pont-Croix. Ils se trouvaient déjà dans la paroisse de « Meilars, près de la chapelle de Notre-Dame de Con- « fort. Tout à coup apparut devant eux Dom Michel Le « Nobletz (décédé le 5 mai 1652). Il portait le surplis. « Les deux cavaliers descendirent de cheval et se mirent « à genoux sur le seuil de la chapelle. Elle était bien « fermée à clef, mais elle s'ouvrit incontinent. Une bril- « lante lumière inonda soudain toute l'enceinte. Dans « les hauteurs du Sanctuaire, la Vierge Marie, éclatante « de beauté, paraissait assise sur un trône. Des anges du « Ciel se tenaient à ses côtés. M. Le Nobletz était à ses « genoux. Il lui présenta le P. Maunoir, qui s'était avancé « jusqu'à l'autel. La Reine des Cieux abaissant sur le « Vénéralable un regard plein de bonté, le bénit avec « tendresse, et tout aussitôt, la vision disparut. »

En voyant l'affluence des fidèles devenir très considérable, Messire Joseph de Kerguélen, fils de Tanguy, seigneur de Penanyeun, qui venait de succéder à son frère Pierre dans le rectorat de Meilars, entreprit des démarches auprès de la Cour de Rome, en vue d'obtenir des faveurs spirituelles au profit des pieux pèlerins de Notre-Dame de Confort. Les démarches du nouveau recteur furent couronnées de succès, à la grande joie des habitants des pays environnants. La Bulle d'Indulgence, datée du 10 mai 1688, reçut le 21 juin suivant le visa de Mgr François de Coëtlogon, évêque de Quimper. Cette Bulle, un peu lacérée, se trouve aujourd'hui aux archives départementales.

(1) Le P. Guillaume Le Roux était l'oncle du 1^{er} grenadier de France, Théophile-Malo Corret, dit « La Tour-d'Auvergne ».

Au commencement du XVIII^e siècle, la chapelle de Confort fut l'objet d'un accident fâcheux. Était-ce la foudre qui était venue désorganiser la jolie flèche surmontant la tour ? Du moins sait-on que le fluide électrique a plus d'une fois porté ses ravages de ce côté. Heureusement put-on voir bientôt que la générosité de la famille Le Dourguy, déjà bien connue dans la contrée par ses bienfaits, ne se laisserait pas vaincre en cette circonstance. Il est fort probable également que la famille du manoir de Kervenargant qui, à cette époque, s'était alliée aux Le Dourguy, prêta aussi à l'œuvre pressante, suivant son habitude ancienne, son concours le plus dévoué. Aussi tout fut-il sans tarder remis en place, et le carillon de Notre-Dame de Confort faisait entendre de nouveau ses joyeuses volées, invitant les pèlerins à venir en grand nombre s'assembler autour de la Reine des Cieux, qui veut être invoquée sans cesse, comme étant celle qui console et reconforte les cœurs affligés.

Au bas du collatéral nord, est un réduit aménagé aujourd'hui comme chapelle des Fonts baptismaux. On y accédait tant par l'extérieur que par l'intérieur ; aux côtés de la porte d'entrée, on voit encore des bénitiers dont l'un pourrait remonter au-delà de la Renaissance. De plus, dans l'intérieur d'une arcade en plein cintre, cloisonnée au tiers, et au-dessus d'un petit autel qui s'y trouvait placé, on voyait encore dernièrement les traces d'une peinture murale des plus artistiques, représentant l'apothéose de la Très Sainte Vierge, sinon peut-être son apparition au vénérable P. Maunoir, en 1675.

C'était Marie couronnée d'étoiles et tendant les deux bras vers le ciel que contemplaient ses yeux. Debout, ses pieds reposaient sur un amoncellement de nuages. Au-dessus d'elle, un arc de triomphe de style ogival ; cet arc était orné de moulures et de colonnettes, puis surmonté d'un gâble aigu. Au-dessus du gâble, était une inscription en lettres gothiques devenue illisible.

Comme couronnement, on voyait la représentation du Père éternel portant une barbe abondamment fournie. De la main gauche, il tenait le globe terrestre surmonté d'une croix, tandis que la droite s'avancait pour bénir. A chacun des angles du tableau se trouvait à genoux un Ange, portant haut dans sa main droite une banderole flottante garnie d'une inscription également gothique, mais que naturellement on ne pouvait plus lire.

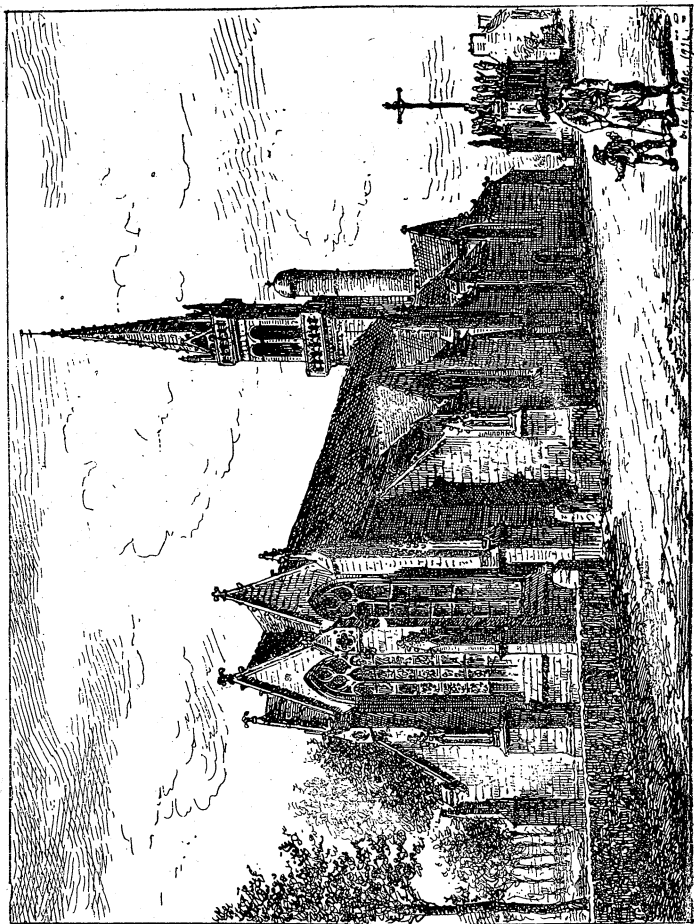
*
* *

Les troubles de 1793 et des années suivantes avaient eu pour résultat de diminuer pendant quelque temps et d'une manière très sensible, la dévotion envers la Vierge de Confort. La tourmente révolutionnaire avait obligé les prêtres restés dans leur devoir à prendre la fuite, ou tout au moins à se bien cacher. Toutefois les fidèles, malgré les instances pressantes de la part du conseil des notables, les invitant à lui solder les redevances annuelles qu'ils devaient encore, et qu'ils reconnaissaient bien devoir à la chapelle de Confort, ne se laissèrent pas intimider. Tout le monde en général préféra résister à ces injonctions faites au nom de la loi nouvelle, ne voulant pas, avec juste raison, reconnaître à des législateurs nouveau genre le droit de mettre la main sur des biens auxquels leurs légataires avaient donné, d'une manière irrévocable, une destination sacrée.

Cependant, en vue d'une vente prochaine, la Nation avait fait estimer la chapelle avec son mobilier, ainsi que le bel emplacement qui l'entoure.

C'est alors que les dévots serviteurs de Notre-Dame de Confort sentirent leurs cœurs se remplir d'indignation. Bien vite, ils avaient résolu ensemble, non pas d'empêcher la vente sacrilège, ce qui n'était pas en leur pouvoir, mais de la réparer par une protestation éclatante.

Au nombre de 84, ils se cotisaient, puis s'adjoignaient



Chapelle de N.-D. de Confort : côté de l'abside.

au représentant de la famille Le Gourcuff de Tréménec, de Kervenargant, réfugiée à Londres. La somme nécessaire pour le rachat de la chapelle, de son mobilier, ainsi que de ses dépendances, se trouvait réunie.

Le coup si terrible porté par la Révolution au culte de Marie avait été déjoué, du moins en partie. Car il fallut attendre longtemps, jusqu'en 1866, pour réussir à faire ériger de nouveau le sanctuaire de Confort en chapelle de Secours.

A partir de ce moment, le culte de la Sainte Vierge y reprenait un nouvel élan. Les rentes, reconstituées en partie, aidèrent puissamment à restaurer, non seulement le calvaire, joyau de la chapelle, mais le sanctuaire lui-même dans ses différentes parties.

Désormais, le collège de Pont-Croix qui, à la Restauration, avait pris naissance à l'ombre du sanctuaire de Confort, et qui devait à la générosité d'un recteur de Meilars, M. Le Coz, d'avoir pu se fixer en la ville voisine et devenir petit Séminaire diocésain, se faisait un devoir de se transporter chaque année jusqu'à notre chapelle. C'était un pèlerinage que tout le monde dans la contrée attendait avec empressement ; les parents des élèves eux-mêmes venaient bien volontiers y prendre part. Lorsque, dit M. le chanoine Abgrall (1), la procession du pèlerinage annuel, à la fin de mai, entrait dans l'église, la fanfare jouait, les tambours battaient, la roue carillonnait, et le curieux orchestre était fait pour frapper vivement l'imagination.

En 1906, la loi, dite de séparation, est venue accumuler encore, ici comme ailleurs, toutes sortes de ruines. Les maîtres et les élèves ont dû, eux aussi, faire leurs adieux à leur petit Séminaire. Toutefois, la nouvelle école ouverte dans les bâtiments de cet établissement ecclésiastique, et en général les écoles libres des environs,

(1) Bulletin de la Société archéologique, 1892.

rivalisent de zèle pour faire résonner de nouveau chaque année, par leurs ferventes prières et leurs pieux cantiques, les échos du sanctuaire de Confort.

La paroisse de Meilars eut elle-même à sentir les durs effets de la loi funeste : le séquestre avait mis la main sur les ressources que lui procuraient ses rentes. Il fallait un courage disposé à surmonter à tout prix les obstacles qui devaient y amener infailliblement et à bref délai une ruine complète. Ce courage, Marie pouvait seule l'inspirer et le soutenir. Les efforts furent concentrés autour du sanctuaire de Celle que jamais on n'invoque en vain.

Avant la fin de 1913, M. Maurice Barrès, député de Paris, adressait aux défenseurs de l'édifice religieux le plus menacé ses chaudes félicitations ; la restauration strictement indispensable de l'église de Saint-Méloir, fort intéressante par ses parties antiques (1) et bien conservées, venait d'être terminée. Une fois ce travail (2) mené à bonne fin, la prudence commandait de songer immédiatement au transfert du service paroissial dans le sanctuaire de Confort. La chapelle, disposée dès sa construction avec une prévoyance peu commune, fut aménagée en peu de temps, aux applaudissements de tous ceux qui avaient pu envisager de près les obstacles à franchir. Dès ce moment, les paroissiens purent à leur aise entrevoir dans l'avenir le temps heureux où Meilars pourrait encore revivre ses meilleurs jours d'ancienne prospérité.

Grâces en soient rendues à la bonne Vierge de Confort ; car c'est bien à sa puissante intercession qu'est due la complète réussite de cette heureuse modification, dont le projet avait déjà été plus qu'envisagé, pendant un long siècle. Puissent les catholiques de Meilars se

(1) ^{xiii} siècle, et d'un roman spécial à cette région.

(2) Réfection des quatre pignons sur cinq.

montrer de plus en plus dignes de la sollicitude témoignée à leur égard, par notre Mère du Ciel.

* * *

Cette sollicitude envers ses enfants, la Vierge de Confort n'a pas manqué de la manifester de temps à autre, parfois même de façon éclatante. Les *ex-votos* déposés aux pieds de la statue, et particulièrement les béquilles qu'on y voit suspendues au mur, sont des attestations sincères de faveurs obtenues. Mais, sans compter les mille grâces accordées dont on n'entendra jamais parler, sinon tout au plus d'une manière vague, il y a un certain nombre de faits précis arrivés à notre connaissance, parmi lesquels se trouvent, en particulier, quelques-uns, dont nous avons été l'heureux témoin.

Avant de citer ces faits extraordinaires, qu'il nous soit permis de rappeler l'apparition de la Sainte Vierge à Dom Michel Le Nobletz, à proximité de la chapelle de Notre-Dame de Confort. Ce fait est raconté dans la belle vie de Dom Michel, par M. le vicomte Hyppolite Le Gouvello de la Porte (1). Nous devons à son frère aîné, M. le comte Henri, d'avoir été mis en possession de la vie de « l'apôtre de Bretagne » ; il nous est aujourd'hui un devoir bien doux de lui offrir de nouveau nos meilleurs remerciements.

« Il (dom Michel) se dirigeait sur Quimper pour y « visiter ses disciples et pour en recruter d'autres ; le « long du chemin, il priait la sainte Vierge de lui indi- « quer le pays où il pourrait rendre le plus de services « à la cause de Dieu. Notre-Dame lui apparut toute « rayonnante de gloire et, à travers les brumes de l'horizon, elle lui montra du doigt le clocher de Ploaré, « dominant la terre et la mer ; plus bas, la vaste baie de

(1) Edition V. Reteaux, 1898, chap. XVI, p. 151.

« Douarnenez, les villages qui longent la côte occidentale de Cornouaille, et elle lui déclara que Dieu le destinait à cultiver cette partie de l'héritage du grand saint « Corentin... »

Le fait se passait en 1617 ou 1618 ; aujourd'hui, cette apparition se trouve représentée dans un beau vitrail en l'église de Ploaré, à l'endroit le plus apparent de ce monument de premier ordre, au côté de l'Evangile.

* *

Les quelques faits ci-après, en général récents, paraissent dignes de remarque.

Il y a quelque quinze ans, des parents que l'on disait être venus de Locronan, s'étaient rendus le dernier dimanche de mai pour prendre part au pardon du Calvaire, à Confort ; ils étaient accompagnés d'un d'entre leurs enfants, paraissant âgé d'environ sept ans. Jusque-là, ce petit Cornouaillais n'avait pas encore prononcé la moindre parole. Pendant qu'ils assistaient à la messe, la dévotion des parents était remarquable. Cependant leurs prières, semblait-il, n'avaient pas été exaucées. Au sortir de la chapelle, ils entrent avec leur enfant chez un restaurateur de la localité, nommé Jean-Yves Cohenner. C'est là que, devant tout le personnel de la maison, l'enfant a prononcé très distinctement ses premières paroles : « J'ai pris suffisamment de nourriture. »

Le père et la mère, en entendant leur fils prononcer si bien ces quelques mots, ne peuvent contenir leur joie, mêlée d'émotion. Promptement, ils se lèvent eux-mêmes de table, prenant avec eux l'enfant, et le conduisent de nouveau à la chapelle, où ils remercient avec effusion la sainte Vierge d'avoir comblé leurs vœux.

* *

Il y a également quelques années, une jeune personne de Plonéour-Lanvern ou de ces environs, paraissant âgée

d'à peine vingt ans, était venue en pèlerinage au sanctuaire de Confort, pour y demander à la sainte Vierge de la guérir d'une maladie qui déjà paraissait la mettre à deux doigts de la mort. Tous ceux qui l'ont vue ce jour, la trouvaient tellement défaite et d'une pâleur si extraordinaire, qu'aucun de ceux-ci n'eût été le moindre étonné de la voir rendre en leur présence le dernier soupir. Soudain, dans la chapelle, cette personne se sent revenue à la santé. Plusieurs ce jour l'ont entendue proclamer qu'elle devait sa guérison à Notre-Dame de Confort.

* *

Il est un autre fait que de nombreuses personnes se plaisent à relater, c'est la guérison subite, en la chapelle de Confort, d'une dame Veyssière qui, à cette époque, résidait dans la petite ville de Pont-Croix. Saisie depuis quelque temps d'une complète extinction de voix, elle songe un jour à se faire transporter à Confort, pour y implorer sa guérison. Tout à coup, ses prières sont exaucées ; pendant qu'elle priaient devant la statue de la sainte Vierge, Mme Veyssière avait recouvré la voix.

Le 13 février 1913, un jeune homme de 17 ans mourait à Douarnenez dans les sentiments de foi les plus édifiants. Ses ascendants étaient Auguste Le Beuz et Marie Gourlaouen ; lui-même avait reçu au baptême le prénom d'Henri. L'enfance de ce jeune homme se passa chez une parente qui l'avait adopté. Lorsqu'il avait près de sept ans, le jeune homme, sur sa demande, fut conduit à Confort par sa parente, Mme Héréüs, un jour où le petit Séminaire de Pont-Croix s'y était lui-même rendu en pèlerinage.

L'enfant était atteint d'une infirmité fonctionnelle de la parole ; certains mots il ne pouvait, malgré ses efforts, réussir à les prononcer.

A partir de ce jour, la langue du jeune Eugène Le

Beuz devint absolument déliée. Ce fait, Mme Héreus, grand-mère de l'enfant et qui a aidé à l'élever, nous en a fait elle-même, et devant témoins, l'attestation.

D'après une autre déposition qui, en août 1913, nous est faite devant trois témoins par un nommé Winoc Guyader, maître maçon, demeurant à Pont-Croix, et âgé en ce moment de 69 ans, il existe en cette localité une personne de 59 ans, nommée Thérèse Le Bot, laquelle est la belle-sœur du déposant. Cette personne comptait six années d'existence, avant qu'elle eût jamais pu prononcer la moindre parole. Elle n'était cependant pas atteinte de surdité : ses parents l'amenaient facilement à leur obéir. Conduite en pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame de Confort, elle y reçoit instantanément le don de la parole. Winoc Guyader ajoute que la marraine de Thérèse ne fut pas peu surprise de s'entendre interpellé par sa jeune filleule. On pourrait dire encore, sur la foi de ceux qui la connaissent et sans manquer à la charité, que Thérèse Le Bot a désormais la langue fort bien pendue.

Quelques autres faits dont il nous a été donné d'avoir connaissance, présentent certains caractères d'une plus grande véracité. Les lecteurs en jugeront eux-mêmes.

* * *

Le mardi 2 août 1910, à 6 h. du soir, les trois jeunes enfants de Jean Hélias et de Marie-Jeanne Le Bars, demeurant à Menez-Cajan, en Meilars, tenaient en pâture une vache, moyennant une corde attachée aux cornes de celle-ci. Henriette, l'aînée de ces enfants, était âgée de huit ans seulement ; le jeune frère, Pierre, n'en avait que six. Le petit enfant qui les accompagnait n'avait pas encore complété ses 28 mois. Né le 11 avril 1908, il avait le lendemain reçu au baptême les prénoms d'André-Joseph-Marie, ainsi que l'atteste le registre paroissial.

A un moment donné, la fillette et son frère, avec l'extrémité du lien auquel la bête se trouvait à l'attache, avaient engagé en jouant l'un des poignets du jeune enfant.

C'est à cet instant même que l'animal piqué par une mouche, se met tout d'un coup à courir, entraînant l'enfant à sa suite. L'animal se dirige vers la brèche, dans laquelle se trouvent encore de nombreux blocs de pierre, formant un obstacle difficile à franchir. Suivant toute prévision, un affreux malheur était inévitable.

Ce qu'il y avait de plus fâcheux encore, c'est que le lien, on ne sait comment, passa autour du cou de l'enfant. Cependant l'obstacle fut franchi en un instant, et la bête courait toujours, entraînant impitoyablement sa victime à sa suite.

Le père qui, dans un champ voisin, se livrait au travail de la moisson, entendit les cris et se redressa, pour essayer de se rendre compte de ce qui pouvait bien se passer.

Voyant de loin son plus jeune enfant traîné dans des conditions aussi déplorables, le père a pour première pensée de se jeter à genoux ; aussitôt, il se met à implorer à haute voix Notre-Dame de Confort.

Au moment même où le père jetait vers le ciel son cri d'alarme, la bête affolée, qui venait de franchir en courant plus de 300 mètres, qui en outre avait dépassé son étable de plus de 150 mètres, et qui enfin se trouvait au milieu d'une route vicinale bien libre, s'arrête instantanément.

Les personnes se trouvant à proximité accoururent pour dégager au plus tôt le jeune enfant, que tous craignaient bien être déjà privé de la vie.

Chose admirable, l'enfant était à peine étourdi. En l'examinant de près, on ne trouva sur son petit corps aucune blessure ; il portait seulement quelques égratignures au côté gauche de la tête. Dès le lendemain, le jeune André avait repris sa gaieté habituelle.

Le fait nous a été attesté à nous-même par les parents, moins de deux jours après l'accident. Pour la seconde fois, le 23 août 1913, le père et la mère renouvellent devant nous leurs attestations, et dans les mêmes termes.

*
*

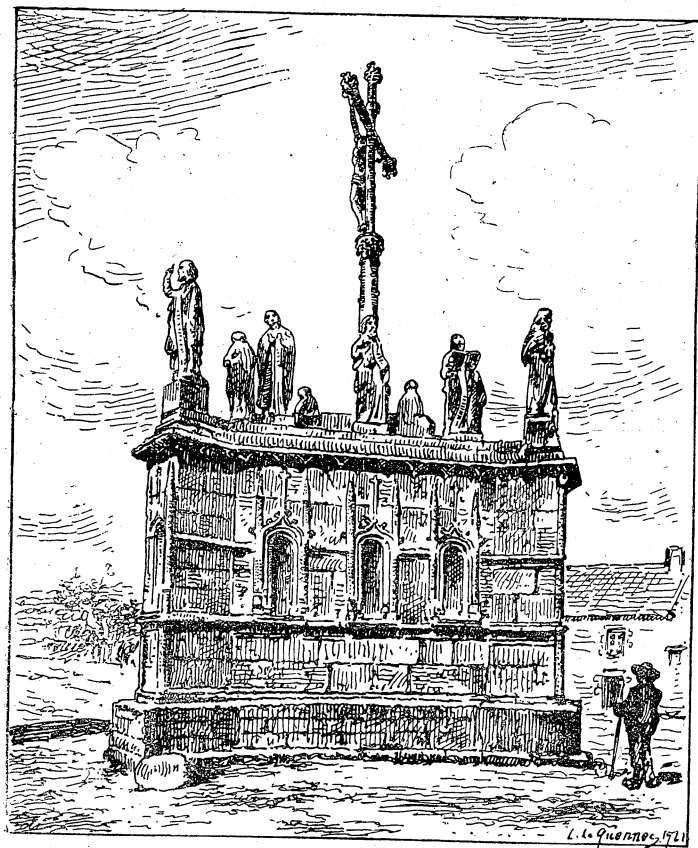
A l'âge de 33 mois, Marie-Catherine Cohenner, fille de Jean-Yves et d'Anna Pichavant, demeurant au bourg de Confort, se mettait un jour sur la route nationale, en face de la maison de ses parents, pour manger une brioche. Vient à passer une grosse charrette conduite par Jean Bariou, de Tréfest, en Poullan, lequel était accompagné de sa femme, Marguerite Bescond. Le lourd véhicule contenait, outre ces deux personnes, au moins 200 livres de marchandises, en sorte que le poids total pouvait atteindre 1.000 kilogrammes.

Soit qu'il y ait eu étourderie de la part de l'enfant, soit inadvertance de la part du conducteur, l'une des roues du tombereau vint à passer sur le corps de la petite fille, laissant son empreinte dans la région des reins.

En entendant les cris, on s'empresse de tous côtés pour venir relever au plus vite la jeune enfant ou plutôt, croyait-on généralement, son petit cadavre.

L'enfant donne encore signe de vie ; on la transporte avec toutes les précautions voulues dans l'habitation de ses parents, qui s'empressent de lui prodiguer leurs meilleurs soins, mais qui en même temps, invoquent Notre-Dame de Confort, et lui font une promesse.

Le lendemain vendredi, l'enfant dut être maintenu toute la journée au lit. Dès le samedi, on voulut essayer de la lever, mais elle ne pouvait se soutenir. Le dimanche matin, les parents se rendent ensemble à la messe, qui suivant une ancienne tradition, était célébrée ce jour à Confort. Avec la plus grande ferveur de leurs âmes, ils invoquent la Madone et la prient de les aider à obtenir



Calvaire de Confort

la grâce tant désirée. Rentrés chez eux, aussitôt la messe terminée, ils se hâtent de se rendre auprès de leur enfant, et se décident à la mettre sur pied.

Quelle ne fut pas leur surprise et leur joie de voir leur fillette marcher comme à l'ordinaire, ne se plaignant d'aucun mal, comme si de rien n'avait été.

Depuis, la fillette a continué à circuler comme les autres enfants, sans avoir jamais été le moindrement incommodée ni dans sa marche ni dans sa santé. Le 25 décembre 1912, on la voyait s'agenouiller à la Sainte Table, pour recevoir la première fois son Dieu dans son cœur.

* *

Au village de Kerc'hos, en Meilars, habite une jeune personne ayant reçu au baptême les prénoms de Jeanne-Marie-Josèphe. Baptisée le 21 juillet 1900, elle a pour parents Michel Bosser et Jeanne Gourlaouen.

Pendant toute son enfance, la santé de Jeanne paraissait excellente. Au commencement de mars 1910, sans que rien ne le fasse prévoir, on la voit subitement prise d'un mal si violent, qu'en un instant elle perd toute connaissance. Le recteur de la paroisse est appelé en toute hâte ; lorsque celui-ci est accouru, le père tenait entre ses bras l'enfant qui ne pouvait se soutenir elle-même. Sur la recommandation du prêtre, la mère prend à son tour sa fille pour la déposer avec toutes les précautions voulues sur une couchette. Craignant de voir cette enfant disparaître d'un moment à l'autre, le prêtre lui administre les derniers sacrements.

Le médecin appelé déclare la maladie des plus graves ; cet avis de la faculté amène chez les parents un redoublement de prières. Ils invoquent Notre-Dame de Confort, et pour le lendemain, recommandent au sanctuaire de la Madone une messe en faveur de la malade.

L'esprit de foi des parents ne tarde pas à toucher le cœur de la divine Mère. Au moment où ils s'y attendaient le moins, et pendant que la sœur aînée cherchait à passer entre les lèvres de la petite Jeanne une plume trempée dans un sirop, cette enfant ouvre tout à coup les yeux et se met à sourire. La connaissance complète était recouvrée instantanément.

Les parents, frappés d'un changement si soudain, ne peuvent contenir leurs larmes de joie. Depuis ce temps également, ils ne cessent de proclamer avec les voisins que cette guérison est due sans conteste à la puissante intercession de Notre-Dame de Confort.

A partir de ce moment, l'enfant s'est parfaitement remise en quelques jours seulement. Depuis, on ne l'a jamais vue le moindrement indisposée, pendant même un seul instant.

* *

Marie-Françoise Bonizec, fille de Jean et de Marie Gadonna, de Confort, avait été baptisée le 29 mars 1896. Jusqu'à l'âge de 14 mois, elle grandissait et se fortifiait normalement : depuis déjà quelques semaines, elle avait commencé à marcher seule. Mais, survient une maladie de langueur qui saisit l'enfant et l'épuise. A l'âge de trois ans, cette fillette qui ne prenait plus, pour ainsi dire, aucun aliment, était réduite à l'état de squelette.

Lorsqu'arriva le grand pardon de juillet en 1899, Marie Bonizec pouvait à peine se soutenir elle-même : tout le monde était persuadé qu'elle n'avait plus que quelques jours à passer sur cette terre.

Plein de confiance en la bonté de la sainte Vierge, le père ordonne de mettre à l'enfant ses plus beaux habits de fête ; il veut la prendre avec lui pour se rendre aux vêpres. L'enfant qu'on croyait si près de la mort, ne semblait même pas souffrir de se trouver parmi la foule,

alors que plus d'un avait exprimé la crainte de la voir mourir à la chapelle.

Au moment où la procession se prépare à sortir, le père met entre les mains de son enfant un cierge bénit. Renouvelant alors sa confiance en la protection puissante de la sainte Vierge, qu'il ne cesse d'invoquer en faveur de sa fille, le père s'avance dans le cortège, tenant l'enfant portée sur les bras. Lorsque la procession est arrivée jusqu'au milieu du parcours et en face de la chapelle, l'enfant demande à son père de la laisser poser le pied à terre. A la grande admiration de tous, l'enfant se met à marcher sans hésiter le moins, et achève toute seule le trajet, sans paraître même un tant soit peu fatiguée.

Arrivée à la chapelle, Marie Bonizec continue à se soutenir elle-même, assiste à la bénédiction solennelle du Saint Sacrement, et prend part avec son père à la vénération des saintes Reliques, cérémonie qui ce jour ne dure jamais moins de trente minutes.

Au sortir de la chapelle, la petite fille se met à jouer, pour la première fois de sa vie, avec les enfants de son âge : elle était guérie.

A partir de ce moment, on voyait la jeune enfant reprendre chaque jour de nouvelles forces ; au bout de quelques semaines seulement, la petite Bonizec ne paraissait plus avoir été même indisposée.

Depuis que Notre-Dame de Confort a daigné lui accorder la santé, Marie Bonizec ne s'est jamais sentie mal à l'aise. Aujourd'hui, cette personne se trouve placée dans une maison de confiance, en Poullan. Les parents, qui demeurent à Confort, attesteront à qui voudra la véracité de ces renseignements.

* *

Jean-Guillaume-Marie Pichavant, fils d'Hervé et de Marie-Perrine Joncour, fut baptisé à Meilars le 16 mai

1882. Marié dans la même paroisse, le 26 novembre 1907, à Marie-Jeanne Joncour et mis par son père à la tête de la ferme, il transportait un lundi de mai 1910, un chargement d'engrais chimiques de Douarnenez à Mené-Gouret. Sa femme, qui depuis un mois et demi avait mis au monde son deuxième enfant, l'accompagnait. Ils se trouvaient tous deux montés sur le chargement, lorsque l'attelage prit une allure désordonnée. Aussitôt ils virent l'un et l'autre le grand danger auquel ils se trouvaient exposés. Se recommandant à Notre-Dame de Confort, Jean se jette résolument à terre pour tâcher de modérer, s'il est possible, l'allure des chevaux. Mais en descendant, il tombe, et l'une des roues du lourd véhicule chargé d'une tonne, vient à passer sur l'une de ses jambes.

En ce moment sa femme, saisie à juste titre d'une frayeur indicible, s'était mise à invoquer à haute voix la Vierge puissante. Des passants s'empressèrent de porter secours ; la victime de l'accident fut transportée à son domicile par une voiture. Aussitôt que Jean eut regagné sa maison, un médecin fut appelé.

Quelle ne fut pas la joie de tous et leur reconnaissance envers Notre-Dame d'apprendre par l'homme de l'art qu'il n'était résulté de ce terrible accident qu'une simple ecchymose, semblant provenir d'une contusion des plus ordinaires.

Une fois de plus, la Vierge de Confort venait de prouver clairement combien elle veut que ses enfants d'adoption mettent en elle toute leur confiance, et l'invoquent avec ferveur, spécialement dans le danger.

* *

Enfin, il est un autre fait que nous ne voulons pas nous dispenser de signaler également à l'attention des dévôts serviteurs de Marie.

En 1902, Jean-Guillaume Le Bihan, époux de Marie-Anne Moalic, demeurant à Mésirsien, en Meilars, et

aujourd'hui âgé de 55 ans, avait été saisi, à la fin d'avril, d'une grande fièvre. La persistance de cette fièvre déterminait bientôt le malade à demander sans retard les secours de la religion. M. Guyonvarc'h, recteur de la paroisse, s'empresse, une fois prévenu, de se rendre auprès de lui. Le 4 mai, quelques instants après la nouvelle visite du prêtre qui, ce jour, avait cru devoir administrer l'Extrême-Onction, arrivait aussi de nouveau le médecin. Persuadé que le malade n'a aucune chance de survivre à ce nouvel accès de fièvre, le docteur s'avise de lui faire prendre en toute éventualité un fébrifuge à très forte dose, mais déclare en même temps que la médecine paraît désormais impuissante.

Il était 4 heures du soir ; pour 8 heures, Guillaume se trouve à toute extrémité. Les parents et les amis qui l'entourent au nombre de plus de 25, s'attendent tous à le voir, d'un instant à un autre, rendre le dernier soupir. Il avait visiblement perdu toute connaissance, et la nuit se passa dans l'attente la plus anxieuse.

Le lendemain matin, ceux qui avaient pu quitter le chevet du malade s'étaient rendus pour 6 heures à Confort, afin d'y assister à la messe recommandée en faveur de l'agonisant.

Vers la fin de la messe, un exprès arrive en toute hâte annoncer avec joie que le malade a recouvré sa connaissance. A cette bonne nouvelle, le prêtre lui porte aussitôt le Saint Viatique : il avait la vie sauve.

Aujourd'hui encore, Le Bihan se porte à merveille. Ses deux fils étant allés prendre part à la grande guerre, Guillaume, secondé par son beau-père, âgé de 74 ans, mena avec courage les travaux de la ferme, en attendant l'heureux retour de ses enfants. Il atteste lui-même avec reconnaissance la faveur insigne obtenue pour lui en une circonstance aussi critique. De concert avec tous les siens, cet excellent homme en attribue le bienfait à la puissante intercession de la Très Sainte Vierge Marie.

En terminant, qu'il nous soit permis d'exprimer un vœu. Pussions-nous par ces quelques lignes déterminer au moins les proches voisins de Confort à dire à l'intention de celui qui a été institué par son Evêque le gardien du sanctuaire de Notre-Dame du Verbe, ces belles paroles de l'ange à la Mère de Jésus : un « *Ave Maria.* »

Ce sera là le moyen d'obtenir en sa faveur la grâce de pouvoir accomplir au milieu de l'intéressante population de Meilars un ministère qui soit réellement devant Dieu fécond en mérites personnels et fructueux pour les âmes confiées à ses soins les plus dévoués.

Abbé L. ROLLAND.

Imp. F. GUYON. — Saint-Brieuc.
